AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-5-76192813

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36-01-74

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94

Numéro du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 528 AD
Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : L. BOUYX // P. JOURNET

BULLETIN N° 46

11 MAI 1976

MALADIES ET PUCERONS DES CEREALES

Si l'effet de la sécheresse se fait de plus en plus sentir sur les diverses céréales, par contre, aucune évolution sensible n'est intervenue en ce qui concerne les maladies du feuillage et les pucerons des céréales, depuis notre dernier bulletin en date du 28 avril.

Aussi, sauf situation exceptionnelle, aucun traitement ne se justifie actuellement contre ces affections et ravageurs.

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER

Depuis notre bulletin du 28 avril, la surface foliaire a triplé pour le pommier (Golden) et doublé pour le poirier (Beurré-Hardy), mais la quantité d'ascospores susceptibles d'entraîner des contaminations demeure très faible.

Dans ces conditions, les conseils donnés dans notre dernière note restent toujours valables.

OIDIUM DU POMMIER

La lutte doit être poursuivie sur variétés sensibles.

ACARIENS SUR POMMIERS ET POIRIERS

Dans les vergers où des foyers d'araignées rouges ont été repérés, c'est le bon moment pour intervenir avec un acaricide spécifique, les oeufs d'hiver étant presque tous éclos (se reporter à la page 18 de la revue Phytoma de février 1976).

PUCERONS DES ARBRES FRUITIERS

Une multiplication active des pucerons est à craindre actuellement sur diverses espèces fruitières, telles que pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, arbustes à petits fruits, etc ...

Il convient donc d'examiner régulièrement les pousses et feuilles en cette période afin de déceler éventuellement la présence de ces ravageurs.

Si un traitement est nécessaire, on tiendra compte, pour le choix du produit, des éléments suivants :

Pommiers en fleurs : employer un insecticide non dangereux pour les abeilles :

- Diéthion : (Kilspide, Rhodocide)
- Endosulfan (nombreuses spécialités commerciales)
- Phosalone (Azofène, Dynalone, Zolone)
- Pirimicarbe (Aphox, Pirimor)

../..

P. 60

Pommiers après floraison : Utiliser de préférence le Vamidothion (Kilval, Sépaphid, Systamac, Vamifène) dont l'efficacité est également bonne sur le puceron lanigère.

Cerisiers : choisir l'un des insecticides utilisables jusqu'à 7 jours de la récolte :

- Bromophos (Nexion, Sovinexion)
- Diméthoate (nombreuses spécialités)
- Formothion (Anthio fort)
- Malathion (nombreuses spécialités)
- Mévinphos (Phosdrin, Phoslit, Phosfène)
- Naled (Ortho-Dibrom)

Autres essences fruitières : Utiliser l'un des insecticides ci-dessus indiqués ou faisant partie de la liste des produits autorisés contre les pucerons sur arbres fruitiers (voir page 18, de la revue Phytoma de février 1976).

PUCERONS SUR LAITUES

La multiplication des pucerons est active actuellement sur laitues. Surveiller régulièrement les cultures afin d'intervenir suffisamment tôt par un traitement insecticide approprié, si cela était nécessaire.

PUCERONS SUR CAROTTES (jeunes semis)

Les plantules de carottes sont très sensibles aux attaques de pucerons, quelques individus par plante étant suffisants pour ralentir considérablement leur végétation.

Il convient donc d'examiner assez souvent les jeunes semis de carottes afin, si la présence de pucerons était constatée, d'intervenir suffisamment tôt avec l'un des nombreux insecticides autorisés contre ces ravageurs sur cultures légumières.

SECHERESSE ET DESHERBAGE DU MAIS

Cette année, la sécheresse du sol oblige à prendre des précautions particulières pour le désherbage du maïs.

- En présence de dicotylédones :L'atrazine sera employée de préférence en pré-semis avec incorporation, sauf dans les sols où elle a une faible rémanence (terre sableuse filtrante ou terre très riche en matière organique). Dans ce cas, l'atrazine sera appliquée en post-levée du maïs sur adventices jeunes (3 feuilles maximum). L'efficacité de ce traitement de post-levée peut être augmentée par l'adjonction d'huile pour traitement herbicide ou de 2.4 D sel d'amine, à demi-dose (300 g de matière active par hectare), sur du maïs ayant moins de 4-5 feuilles et seulement si la température ne dépasse pas 25°.

- En présence de graminées estivales (panics, sétaires, digitaires) : Il sera préférable d'employer, en pré-semis avec incorporation, l'eptam, l'alachlore ou l'alachlore + atrazine, ou le mététilachlor. Si le semis a été réalisé, attendre une pluie et traiter sur sol humide avec l'alachlore, l'alachlore + atrazine, le mététilachlor. Si, après le semis, la sécheresse persiste, on pourra traiter à l'atrazine, en post-levée, sur adventices jeunes, puis faire ultérieurement un traitement dirigé avec de l'amétryne ou de la terbutryne (pour les doses, voir le bulletin n° 44 du 15 avril 1976).

L'Ingénieur et le Technicien chargés des Avertissements Agricoles,

G. PAITIER et M.P. VANNIER.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription phytosanitaire "Bretagne"

J. DELOUSTAL.

Dernière note : Bulletin n° 45 du 28 avril 1976